

Spécial Assises de la littérature jeunesse

Quelle (re)connaissance pour quelle vitalité ?



Le 7 octobre 2019 se tiendront à la Bibliothèque nationale de France les deuxièmes assises de la littérature jeunesse. Organisées par le Syndicat national de l'édition et le CNLJ, elles aborderont deux thèmes vitaux pour toutes nos professions :

La vitalité éditoriale
Le partage de la valeur

En attendant de vous y retrouver nous documentons ici ces deux thèmes.

Le premier par un regard rétrospectif sur dix ans de production jeunesse mené par nos collègues du département du dépôt légal.

Le second par une interview de Guillaume Nail, le nouveau président de La Charte des auteurs et un article d'Olivia Guillon, économiste qui est intervenue lors des derniers États généraux du livre (4 juin 2019, Maison de la Poésie).

Vie de l'édition

88 027 livres et 1 009 périodiques jeunesse ! 10 ans de dépôt légal à la loupe

Depuis 2011, la Bibliothèque nationale de France publie un Observatoire annuel du dépôt légal, regard statistique et analytique unique posé sur la production éditoriale française. Consacré chaque année à un thème différent, il portait cette fois sur les publications pour la jeunesse. Si tous les registres éditoriaux participent à cet examen minutieux (dont la version intégrale est disponible en ligne), nous avons demandé à Alice Laforêt, copilote avec Tiphaine Vacqué de cette recherche, de revenir plus particulièrement sur ce que cette analyse rétrospective montre de l'édition des livres et des périodiques pour la jeunesse en France.

Le dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France accueille tout ! Aucun jugement de valeur, qu'il soit moral, esthétique ou social n'entre en ligne de compte dans cette collecte qui vise à l'exhaustivité. L'Observatoire montre aussi bien l'édition scientifique la plus pointue qu'une édition plus commerciale, ou encore la production des auteurs autoédités.

Chaque année, l'Observatoire propose un focus thématique. La musique, la politique, l'édition publique ou encore l'identité des auteurs ont été passées au crible du dépôt légal. L'édition 2018 explore un domaine plus vaste encore – celui du public jeunesse – et une période plus étendue – celle de la décennie 2009-2018.



↑ <https://www.bnf.fr/fr/observatoire-du-depot-legal>

Le dépôt légal en France : une histoire en mouvement. Institué par François I^{er} en 1537, le dépôt légal donnait l'obligation aux imprimeurs et libraires (le terme « éditeur » est plus tardif) de déposer tout livre imprimé mis en vente dans le royaume. Au fil des siècles il s'est adapté aux évolutions du paysage culturel pour couvrir toutes les facettes de la création éditoriale nationale. Selon le Code du Patrimoine, sont aujourd'hui soumis au dépôt légal les livres, les périodiques, les documents cartographiques, la musique imprimée, les documents graphiques et photographiques, les documents sonores, les vidéogrammes, les documents multimédias, logiciels et bases de données et même, depuis 2006, les sites Web. Toutes ces œuvres parviennent à la Bibliothèque nationale de France.

La jeunesse à la BnF : quel périmètre ?

Avant de sonder l'univers de la jeunesse au prisme du dépôt légal, il est nécessaire de s'interroger sur le périmètre concerné. L'approche est en effet avant tout statistique. Seuls les ouvrages strictement adressés aux enfants et adolescents indexés comme tels par les services de la Bibliographie nationale française ont été pris en compte, ce qui peut passer sous silence certaines tendances de l'édition jeunesse au lectorat de plus en plus ouvert du côté des jeunes adultes – songeons à la bande dessinée ou au manga, dont seuls les titres uniquement dédiés à la jeunesse sont ainsi indexés par le dépôt légal.

Par ailleurs, les données bibliographiques de la BnF ne permettent pas d'effectuer d'études fines par catégories d'âge, ces indications n'étant pas systématiquement présentes dans les notices bibliographiques. L'ensemble envisagé est donc vaste et hétéroclite – presse jeunesse, livres-objets destinés aux tout-petits

ou romans pour adolescents sont rassemblés dans cette étude. Le caractère massif de ce regroupement permet néanmoins de discerner des tendances de fond du domaine.

La synthèse de l'Observatoire, disponible en ligne, donne accès aux principales orientations repérées par les professionnels du dépôt légal. Les plus courageux des lecteurs pourront explorer le réservoir de données qui livre les informations brutes concernant les plus de 88 000 livres et 1 000 périodiques pour la jeunesse reçus au cours des dix dernières années. Ils y trouveront des informations précieuses sur les titres, auteurs, éditeurs, imprimeurs, langues, typologies documentaires...

Une explosion de la production jeunesse ?

10 689 : c'est le nombre de livres destinés à la jeunesse reçus par dépôt légal au cours de la seule année 2018. Il y a dix ans, ce chiffre se situait en dessous de la barre des 8 000. Peut-on pour autant parler

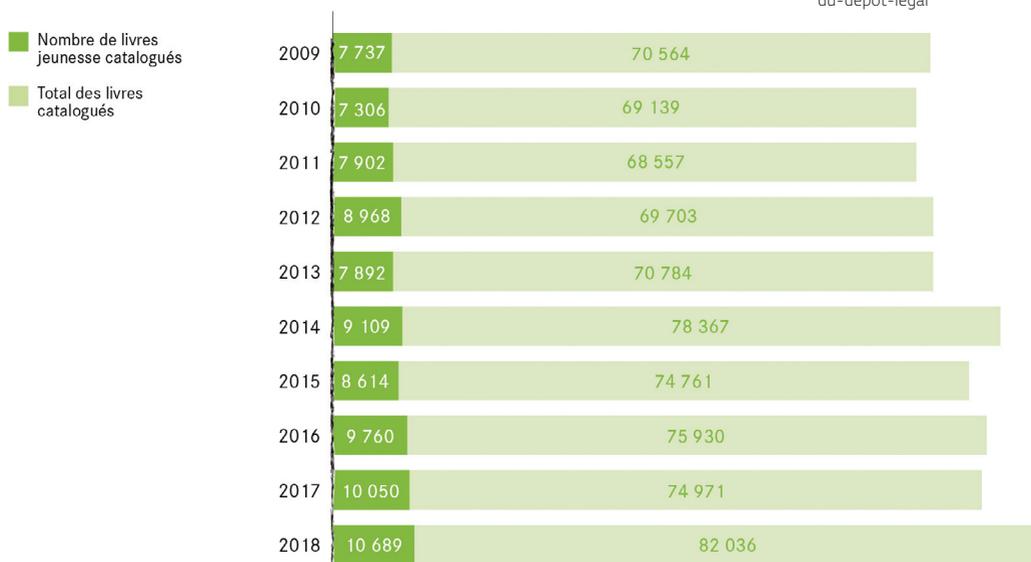
d'une explosion de la production jeunesse ?

Ces chiffres sont à mettre en perspective avec l'accroissement constant de la production de livres : dans cet ensemble foisonnant qui dépasse cette année la barre des 80 000 ouvrages traités, la jeunesse représente une part croissante – 11 % du total il y a dix ans, 13 % en 2018. Dans le même temps on constate une baisse sensible du nombre d'exemplaires vendus¹.

La grande fabrique du livre jeunesse

Les données bibliographiques du dépôt légal sont un réservoir précieux pour l'étude de la chaîne de fabrication du document jeunesse, de l'auteur ou l'illustrateur à l'éditeur et l'imprimeur, en passant par le traducteur. Le succès d'un titre peut s'y mesurer en quantifiant les rééditions². Des phénomènes de production massive, comme la novélisation, s'y expriment aussi. Il est ainsi possible de suivre la tendance d'un personnage ou d'un univers.

La volumétrie du livre jeunesse reçu au dépôt légal



source :

<https://www.bnf.fr/fr/observatoire-du-depot-legal>

Le pourcentage de livres jeunesse imprimés en dehors de France en 2018 s'élève à 64 %. L'édition jeunesse est particulièrement concernée par la délocalisation des activités d'impression. Cette proportion n'est que de 38 % si on examine l'ensemble des livres reçus en 2018. On observe une part croissante des impressions de livres jeunesse en Chine (18 % en 2009, 20 % en 2018) et en Espagne (8 % en 2009, 13 % en 2018).

Le caractère très concentré de la production jeunesse se lit dans ces statistiques. Si on considère l'ensemble des livres déposés en 2018, les dix premiers éditeurs représentent environ 17 % des dépôts alors que dans le domaine de la jeunesse, les dix premiers acteurs concentrent plus de 28 % des dépôts (Hachette, Gallimard et le groupe Bayard constituant le trio de tête).

Néanmoins, le dépôt légal témoigne de la permanence et du dynamisme de petits déposants : en 2018, plus de 1 000 éditeurs ont déposé moins de 5 titres de livres.

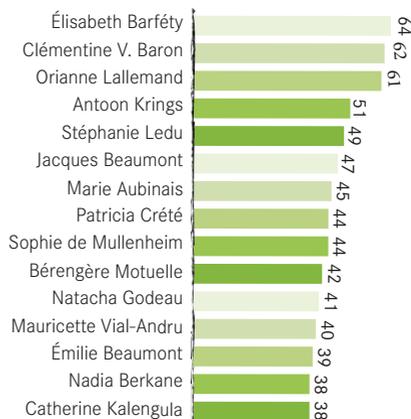
Des auteurs prolifiques

Le podium des auteurs les plus représentés dans les livres déposés au cours des deux dernières années révèle également une production concentrée : les trois auteurs concernées ont chacune écrit plus de 60 ouvrages. Ces chiffres peuvent confirmer des succès de librairie autour de la notion clef de « personnage ». C'est le cas d'Orianne Lallemand, qui signe 62 livres déposés en 2017-2018 et plus de 200 livres depuis 2009. Plus de la moitié de ces titres campent son personnage du Loup, preuve de la prospérité d'un fonctionnement « en collection » dont elle témoignait dans un entretien mené en 2016³.

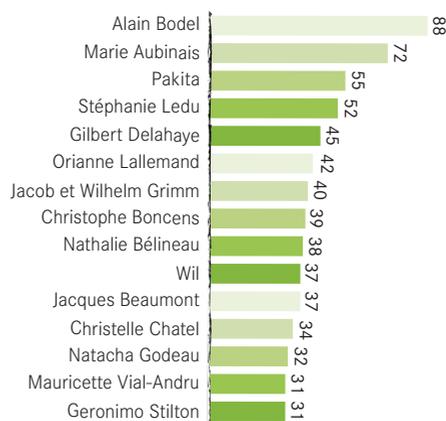
La présence de Clémentine V. Baron dans ce top 3 tient quant à elle au lancement récent de la collection « Histoire Jeunesse », biographies de personnages célèbres destinés aux

Top 15 des auteurs jeunesse de livres reçus au dépôt légal

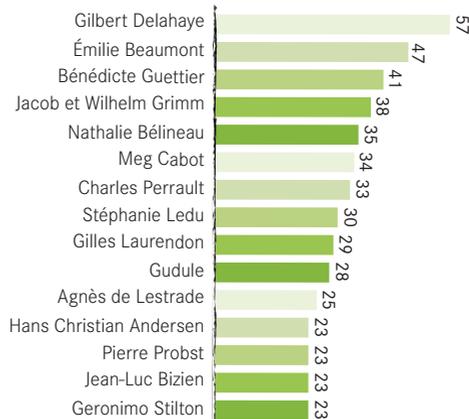
2017-2018



2014-2015



2009-2010



enfants, aux éditions Quelle histoire (groupe Héritage).

Autre notion-clef qui organise ce podium : la novélisation, incarnée ici par Élisabeth Barféty, auteure de 64 titres à elle toute seule sur la même période (*Les Schtroumpfs*, *Les Indestructibles*, *Yo-Kai Watch*, *Pokemon...*)

Cette approche par auteurs permet d'analyser quelques tendances concernant les genres de la littérature jeunesse. Si la répartition entre fiction et documentaire est globalement stable (75% / 25%), les rééditions de contes semblent s'éroder quelque peu : si 33 ouvrages de Perrault ont été reçus en 2009-2010, on en comptabilise 29 en 2014-2015 et seulement 12 en 2017-2018. De même, les frères Grimm passent de 38 ouvrages reçus en 2009-2010 à 24 en 2017-2018.

Enfin, le palmarès 2014-2015 ajoute une tendance plus surprenante : l'auteur en tête est en effet un auteur autoédité. Il est pourtant à noter que l'autoédition est un phénomène très peu important dans l'édition jeunesse (environ 1% en 2017-2018), au regard de sa place pour l'ensemble des livres reçus (environ 17%).

Il est aussi intéressant de noter que les tendances de la production qui se dessinent ici ne sont pas forcément le reflet des succès de librairie que traduisent les chiffres de l'édition ou la presse professionnelle spécialisée. À titre d'exemple, les célèbres *Max et Lili*, prisés par le lectorat, ne sont guère surexposés dans les chiffres du dépôt légal, avec seulement un dépôt en 2009 et une dizaine en 2010.

Du côté de la presse jeunesse

Au 1^{er} janvier 2019, 506 titres de périodiques adressés à la jeunesse (sur un total de 34 240 titres, soit environ 1,5%) étaient signalés comme régulièrement reçus au dépôt légal. Le doyen des titres – *Le Journal de Mickey* – a atteint en 2018 l'âge vénérable des 85 ans. Cette longévité n'est pourtant pas la règle

pour les titres de presse jeunesse : la moitié d'entre eux ont moins de 5 ans⁴.

Le nombre de nouveaux titres de périodiques jeunesse se maintient quant à lui à un niveau stable (autour de 3 à 4% des nouveaux titres reçus par an, soit 1 009 titres en dix ans). Notons néanmoins que sous l'appellation « nouveaux titres » sont également rassemblés les changements de titres significatifs détectés par les services de dépôt légal – et il n'est pas rare, dans la presse jeunesse, qu'une nouvelle tendance aille de pair avec une nouvelle maquette, et donc un nouveau titre. *Mon atelier Vaiana*, paru en 2017, n'aura ainsi eu qu'une courte existence de trois numéros, avant d'adopter un titre plus générique, *Mon atelier Disney*. Sur les 101 nouveaux titres catalogués en 2009, 82 sont déclarés en cessation ou ont changé de titre au bout de dix ans – en ayant pour certains fait paraître moins de dix numéros. Ces cessations ou changements de titre sont souvent l'écho de tendances commerciales ou du succès de certains personnages ou licences, émanant d'autres types de médias. Parmi ces titres traités en 2009 et ayant cessé depuis de paraître on trouve ainsi *Hannah Montana magazine*, *Le Chaudron magique* ou encore *Polly pocket*.

Le paysage éditorial de la presse jeunesse est également caractérisé par une forte polarisation. Les quatre principaux acteurs (Groupe Bayard, Fleurus, Dupa Burda et Pannini) concentrent 31% de l'édition. Néanmoins, de petites structures surnagent. En 2018, près de 20% des nouveaux titres déclarés étaient édités par des structures associatives (16 titres sur 84). En 2015, cette presse associative ne représentait que 7% des nouveaux titres reçus. De même, l'édition publique constitue une part non négligeable des publications périodiques pour la jeunesse – que ce soient des publications d'information générale émanant de

collectivités territoriales, comme *Les P'tites news*, publications destinées aux collégiens, réalisée par le Conseil général de la Manche, ou des titres plus ciblés, comme *Le Homard libéré*, édité par la communauté de communes de l'île de Ré, dont l'objectif est d'informer les jeunes sur l'opération de réintroduction de homards au large de l'île.

Anglais, suédois ou coréen : les langues de la jeunesse

L'Observatoire s'attache également à répertorier les langues des ouvrages jeunesse : langues de diffusion de la publication, mais aussi langues d'origine des documents traduits. Si les livres jeunesse reçus au dépôt légal sont logiquement publiés en français pour la grande majorité (96% en 2018, un pourcentage stable sur la dernière décennie), pas moins de 42 langues de diffusion sont répertoriées.

L'anglais vient en premier lieu (430 titres déposés en dix ans) mais est suivi de près par le breton (348 titres déposés en dix ans, dont plus de la moitié au cours des deux dernières années).

Le dynamisme des langues régionales dans le domaine de la jeunesse est confirmé par la présence de l'occitan, du basque ou encore du corse.

Une moindre diversité linguistique s'observe du côté des périodiques : on retrouve néanmoins le breton, avec le magazine *Rouzig* (aux éditions Keit Vimp Bev depuis 2001, 210 numéros parus) ou encore le plus récent *Chinchon*, qui met à l'honneur la langue galloise (édité par l'Institut du galo depuis 2018, 5 numéros parus).

L'analyse des langues d'intraduction dans le livre jeunesse révèle quant à elle une grande diversité du panorama, puisque pas moins de 75 langues sont représentées.

Si la grande majorité des livres jeunesse traduits le sont de l'anglais

